

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Construction d'une surface commerciale LIDL et de son aire de stationnement comptant 127 unités au lieu-dit Les Creusottes sur la commune de CHAGNY (71 150).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale de Montchanin

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Sylvain VEUILLET - Responsable Développement Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 2 1 9 2 1

Forme juridique

Société en Nom collectif

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a)	Aire de stationnement ouverte au public comptant 50 unités et plus (127 unités prévues).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une surface commerciale LIDL et son aire de stationnement comptant prévisionnellement 127 places. L'emprise du projet est actuellement occupée par des habitations et leurs extérieurs, ainsi qu'une plateforme d'accès au hangar d'une menuiserie.  
Les habitations devront être démolies.

## 4.2 Objectifs du projet

La SNC LIDL a fait le choix d'implanter une surface commerciale dans un secteur dédié et en continuité avec le développement de la Zone Industrielle des Creusottes et de la Zone d'Activités Préjeannot.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La surface commerciale LIDL sera implantée aux abords de la zone industrielle des Creusottes et de la Zone d'Activité Préjeannot. Elle se composera d'une surface de vente, d'un quai de livraison attenant aux espaces dédiés aux réserves, d'une aire de stationnement pour la clientèle et le personnel et enfin d'espaces verts. A ces espaces verts sera intégré une aire dédiée à la collecte et la gestion des eaux pluviales du projet.

La durée totale des travaux est inférieure à 1 an.

La première phase de travaux consistera à libérer l'emprise et ce par la démolition des constructions existantes, l'évacuation des déchets issus de la démolition et le nivellement de la plateforme.

La seconde phase consistera en la construction du bâtiment commercial, tant dans sa partie accueil du public que son quai de livraison. Les réseaux (alimentation en eau potable, eaux usées, eaux pluviales) seront réalisés conjointement. L'aire de stationnement ouverte au public sera réalisée avec des places non imperméabilisées pour la plupart, hormis les places PMR et pour véhicules électriques ou hybrides.

Les travaux s'achèveront par l'intervention de paysagistes pour arborer l'aire de stationnement et aménager en espaces verts les abords et autres surfaces non occupées.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aspect extérieur de la surface commerciale sera particulièrement soigné pour faciliter son intégration paysagère. Chacune des façades du bâtiment sera réalisée en harmonie avec les autres.

Des espaces verts seront aménagés sur toute partie libre d'occupation. Les aires de stationnement, en plein air et non couvertes, seront arborées (un arbre planté pour 3,5 places de stationnement).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale du projet :	10 516 m <sup>2</sup>
Surface de vente :	1 407 m <sup>2</sup>
Surface de réserve et annexes :	387.51 m <sup>2</sup> et 268.27 m <sup>2</sup>
Surface stationnement et voirie enrobés :	3120 m <sup>2</sup>
Surface parking et voirie drainant :	1606 m <sup>2</sup>
Surfaces d'espaces verts	3100 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit Les Creusottes  
71 150 CHAGNY

Parcelles cadastrales: 50, 51, 48,  
90, 182, 172, 178, 179 198 de la  
section AC.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04 ° 45 ' 04 " E Lat. 46 ° 55 ' 08 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'Etat, "troisième échéance", pour le département de Saône-et-Loire, d'Avril 2019. Le site d'étude est compris dans une zone 55-60 dB(A) et 60-65 dB(A) selon respectivement l'indicateur Ln et Lden en lien avec la voie ferrée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone de protection au titre des abords de monuments historiques (AC1), identifiée 1907195321, concernant une ancienne station service du Pont de Paris; - Zone tampon d'un bien inscrit au patrimoine mondial : "Les Climats du Vignoble de Bourgogne.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection éloignée de 5 forages.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise : 2.2 km Pelouses et forêts calcicoles de la côte et arrière côte de Beaune : 3.9km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Côte méridionale de Beaune : 1.2 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau potable par un branchement sur le réseau public de caractéristiques suffisantes. Le projet de surface commerciale se situe au droit d'anciennes habitations à démolir, elles mêmes reliées au réseau d'eau public. Les prélèvements d'eau, en terme de volume, via le réseau ne seront donc que peu modifiés
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics dus aux approvisionnements de la surface commerciale (denrées périssables et non périssables). Trafics du public pour leurs achats de première nécessité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les éventuelles nuisances sonores occasionnées par le projet sont liées à l'approvisionnement de la surface commerciale (livraisons par Poids Lourds) et au trafic du public.  Le site d'étude est compris dans une zone 55-60 dB(A) et 60-65 dB(A) selon respectivement l'indicateur Ln et Lden en lien avec la voie ferrée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses du fait de l'éclairage de l'enseigne de la surface commerciale et de ses abords (aire de stationnement, accès depuis voie de circulation notamment).</p> <p>Éclairage public de la zone d'activité</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets dans l'air sont liés directement aux équipements de chauffage et climatisation de la surface commerciale.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux usées des sanitaires - branchement au réseau EU collectif</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux (palettes en bois, cartons, plastiques d'emballage, déchets alimentaires, papier, ...).</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage actuel des parcelles (habitations, jardins, ...) sera modifiée pour laisser place à une surface commerciale dédiée à une activité économique. L'activité commerciale prend place dans une zone dédiée au sein de la Zone Industrielle des Creusottes

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La création de la surface commerciale et son parking engendre une imperméabilisation des sols. Afin de réduire cet effet, plus de la moitié des surfaces de voiries et parking est traité en surface drainante afin de limiter les ruissellements pluviaux.

Les eaux pluviales issues des voiries et parkings seront préalablement traités par un séparateur hydrocarbures avant leur collecte dans un ouvrage de gestion afin de parer à toute pollution du milieu naturel.

Les surfaces d'espaces verts atteignent 30 % de la surface totale du projet et le nombre d'arbres plantés est supérieur au nombre minimal défini dans le PLU.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe aux abords de la Zone Industrielle des Creusottes, de la Zone d'Activités Préjeannot, de la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille et de la route départementale n°906. Il n'est pas concerné par des zones naturelles sensibles ou protégées, uniquement par la zone de protection au titre des abords de monuments historiques (ancienne station service du Pont de Paris) et la zone tampon d'un bien inscrit au patrimoine mondial, sur lesquelles il n'aura pas d'impact. Les nuisances occasionnées par le projet restent limitées (trafic de livraison, éclairage par exemple).

Au regard des éléments renseignés, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Montchanin

le,

06/10/2020

Signature

  
**SNC LIDL**  
**DIRECTION REGIONALE**  
1, Rue Eugène Herzog  
71210 MONTCHANIN  
Tél. : 03.85.69.12.00